

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 22 du 01.06.2018
Piliers du 01.06.2018
au 02.07.2018

Monthey, le 28 mai 2018

N/réf. ECO/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérants : Mme et M. Jeanne et Mathieu Schroeter, Rte d'Outre-Vièze 76c, 1871 Choëx.
Auteur des plans : Christian Rouiller SA, Ch. Saint-Gervais 8, 1868 Collombey.
Situation : parcelle No 2061, folio 38, au lieu-dit « Champ Moche », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'561'960/1'121'470. Dossier déposé le 16 mai 2018.
Objet : installation d'un escalier extérieur pour l'accès à la terrasse et sécurisation d'un enrochement par l'installation d'une barrière.
- Requérants : Mme et M. Laurence et Frédéric Chassot, Rte Chez Bora 21, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 5822, folio 38, au lieu-dit « Sur La Lapia », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 1'120'975/2'562'475. Dossier déposé le 16 mai 2018.
Objet : construction d'un couvert de terrasse.
- Requérant : M. Nicolas Sibille, Ch. du Nant 7, 1870 Monthey.
Auteur des plans : Atelier-nsb, Mme Natalia Sevillano Bravo, Ch. du Soleil 28, 1670 Ursy.
Situation : parcelle No 3760, folio 28, au lieu-dit « Cheneau », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'561'890/1'121'980. Dossier déposé le 22 mai 2018.
Objet : rénovation et exhaussement d'une maison individuelle.
- Requérant : M. Gennaro Fucile, Ch. de Pratey 20, 1871 Choëx.
Auteur des plans : Midam SA, Rte des Ilettes 34, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 5247, folio 38, au lieu-dit « Chez Pratey », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'081/1'120'975. Dossier déposé le 25 mai 2018.
Objet : construction de murs en enrochement.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de hauteur.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 2 juillet 2018 à 18.00 heures